



Une transition écologique pour l'agriculture

Dans le contexte du dérèglement climatique, l'agriculture, comme tous les domaines d'activité doit faire sa part. Encore faut-il qu'on lui en donne les moyens et que tous les acteurs assument leurs responsabilités.

1. Zones de Non Traitement : l'État doit prendre ses responsabilités...

Pour la Confédération Paysanne de la Mayenne, la première question à se poser est de savoir si les produits sont dangereux.

S'ils le sont, alors ils doivent être interdits, en particulier et en urgence les produits les plus toxiques (les CMR - cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques - et les PE - perturbateurs endocriniens). Cela ne relève pas de la responsabilité des paysans ni des consommateurs de déterminer les distances minimales d'épandages des pesticides : cela relève de la responsabilité de l'État.

Des mesures de protection, telles que ces distances, peuvent être discutées mais elles ne résoudront pas le problème du risque encouru par les paysans eux-mêmes et les riverains.

À la Confédération Paysanne, nous pensons qu'il faut une vraie politique nationale d'accompagnement des paysans dans la sortie des pesticides. Des aides existent (aides à la bio, MAEC) mais elles sont, au choix, complexes, pas assez soutenues financièrement, pas accessibles sur tout le territoire. Les techniques existantes doivent être promues et largement divulguées. Mais, dans tous les cas, la sortie des pesticides n'est pas compatible avec les systèmes de monoculture. La monoculture (et la spécialisation des régions à outrance) va toujours de pair avec des systèmes gourmands en intrants.

Une transition comme celle-là ne peut pas se faire avec des prix au cours mondiaux. Il faut impérativement que les prix soient suffisamment rémunérateurs et il faut arrêter de mettre en concurrence les paysans du monde. Nous sommes convaincus que les accords de libre-échange sont un frein majeur à la transition agricole.

2. Haies et bocage : une richesse à préserver

Une des caractéristiques du département de la Mayenne est son paysage bocager.

Or, l'entretien des haies, s'il est une évidence pour certains agriculteurs, est une contrainte et un fardeau pour d'autres. De plus, l'agrandissement des fermes et la concentration des exploitations agricoles vont de pair avec l'arrachage des haies. En effet, plus la ferme est grande, plus il est difficile de prendre du temps pour mettre les animaux dehors et pour entretenir les haies. Conséquence : nous voyons de plus en plus de haies arrachées.

Actuellement, sur le département, plusieurs PLU Intercommunaux sont en cours de révision. Nous constatons partout que des haies n'ont pas été recensées dans le diagnostic constituant l'état zéro de ces documents d'urbanisme. En effet, sur beaucoup de communes, ce diagnostic a été fait sur la base du déclaratif. Chaque agriculteur a donc déclaré les haies situées sur sa ferme. Nombreux sont ceux qui n'ont pas déclaré toutes leurs haies pour pouvoir les arracher plus facilement. Pourtant, la protection des haies nous semble indispensable : elles ont un rôle prépondérant à jouer pour la préservation de la biodiversité, des sols, de la qualité de l'eau, du bien-être des animaux d'élevage,





etc.

À ce titre, il nous semblerait important que la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) protège les haies. Par exemple, en prenant en compte le linéaire de haies à l'hectare dans le calcul des aides versées aux paysans. Autre proposition : si l'on considère que les agriculteurs rendent un service précieux à la collectivité en entretenant le paysage (les haies par exemple), alors est-ce qu'on ne pourrait pas envisager qu'une aide leur soit versée, pour ce service rendu, sous la forme de Paiements pour Services Environnementaux ?

Pour nous, la PAC est un outil au service d'une politique.

À ce titre, elle peut et elle doit amener les agriculteurs à d'avantage de vigilance envers le paysage qui les entoure, répondant ainsi à une demande sociétale de plus en plus forte.

3. De manière générale, mettre les moyens pour soutenir la transition écologique agricole

Parler de transition écologique est aujourd'hui une évidence. Mais quels moyens financiers pour accompagner cette transition ?

Il y a plusieurs dispositifs pour accompagner l'agriculture dans sa transition mais force est de constater qu'ils ne sont pas toujours à la hauteur.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont des dispositifs du second pilier de la PAC qui permettent d'accompagner les exploitations vers des pratiques environnementales plus vertueuses (par exemple, la réduction des intrants, la réduction des surfaces en maïs au profit d'une augmentation de la part d'herbe dans les fermes d'élevage, etc.).

Pourtant, ces MAEC ne sont pas accessibles à tous : en effet, tous les territoires ne peuvent pas prétendre à ces dispositifs. Le dossier peut être complexe à gérer et l'administration a pris énormément de retard dans l'instruction de ces dossiers. Certains agriculteurs ne reçoivent que maintenant la réponse pour des dossiers déposés en 2015. À la Confédération Paysanne, nous demandons que ces dispositifs soient accessibles sur tout le territoire et que les dossiers soient simplifiés, afin d'encourager le plus grand nombre d'agriculteurs à se lancer dans cette dynamique.

Depuis 2018, les aides au maintien à l'agriculture biologique ont été supprimés. Au vu des attentes des consommateurs, est-ce pertinent ?

Enfin, partout, les agriculteurs réfléchissent, échangent, expérimentent, dans des groupes informels, sur leurs pratiques. Souvent, ces groupes ne sont pas accompagnés et les échanges se font entre pairs, quitte à tâtonner longtemps. Il nous semble primordial que les Chambres d'agriculture s'investissent d'avantage dans cette expérimentation qui sera l'innovation demain et d'où proviendront, à n'en pas douter, des réponses au dérèglement climatique. Mais cet accompagnement par des techniciens des Chambres d'agriculture ne peut être une prestation payante : cela doit relever des missions des Chambres d'agriculture d'accompagner, sur tous les territoires, les échanges et expérimentations d'agriculteurs pour relever le défi de la transition écologique.

